

Matériel mésolithique à l'abbaye de Stavelot

Bernard LAMBOTTE, Stéphane PIRSON, Pierre VAN DER SLOOT & Ignacio LÓPEZ BAYÓN

1. Introduction

L'abbaye de Stavelot a fait l'objet de recherches archéologiques importantes jusqu'en juin 2001 (Lambotte et al. 1997 et 2000). Elles ont été menées par l'asbl «Association pour la Promotion de l'Archéologie de Stavelot et de sa Région» (APASR) grâce au soutien du Ministère de la Région wallonne (MRW), en collaboration avec le Centre de Recherches archéologiques (CRA) de l'Université de Liège.

Depuis 1998, les fouilles se sont étendues de la seule église abbatiale à l'entièreté de l'ancienne abbaye (18^e siècle) dans le cadre de la restauration et de la réaffectation de cette dernière. Ce programme

préventif et de sauvetage a ainsi permis d'explorer l'entièreté du jardin du cloître actuel (18^e siècle). Cet espace (environ 1600m²) a livré deux cloîtres plus anciens, ottonien et carolingien. Le démontage du sol de la galerie de ce dernier a livré, fin 1999, un premier ensemble de matériel lithique mésolithique, dans la zone appelée ici «secteur A» (fig.1). Un second secteur, situé à une vingtaine de mètres du premier, a été exploré en mai 2000. Il a permis de localiser un autre ensemble lithique («secteur B»). C'est dans ce contexte que l'équipe de fouille de Stavelot a fait appel à des collègues préhistoriens et géologues pour une approche pluridisciplinaire du contexte stratigraphique et du matériel lithique.

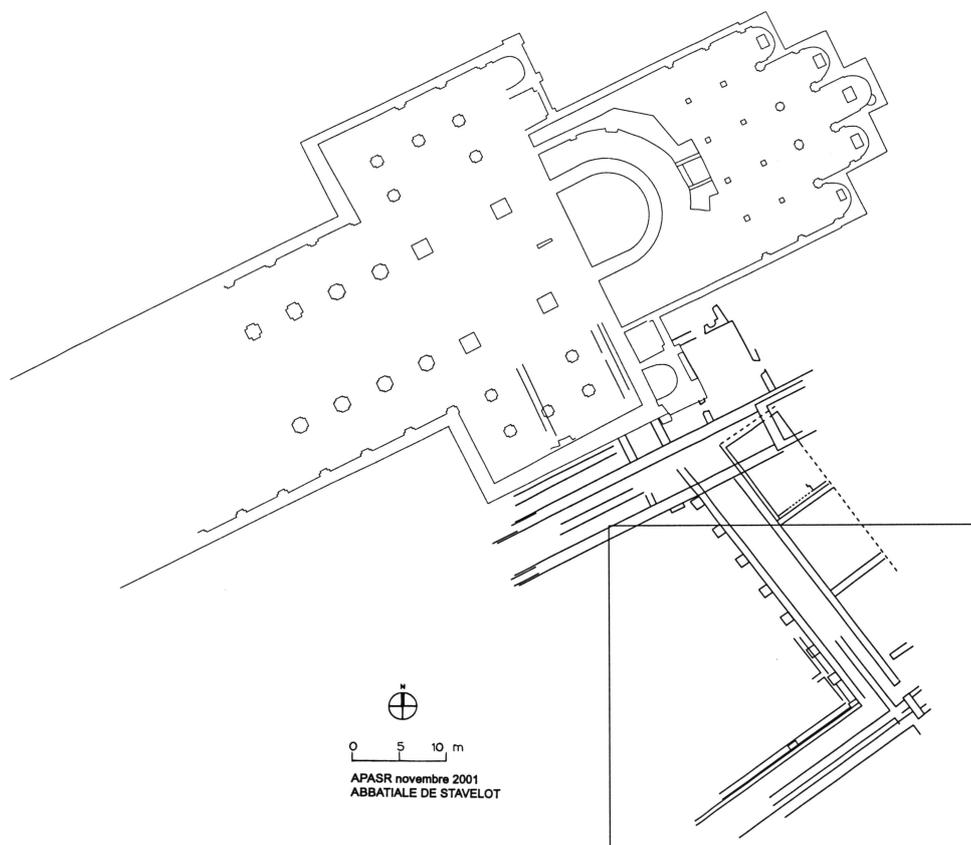


Fig. 1 - Stavelot : vue générale schématique des vestiges de l'église abbatiale et du cloître ottonien. En gris, vestiges du cloître carolingien. La zone où les artefacts mésolithiques ont été découverts est signalée par un encadré.

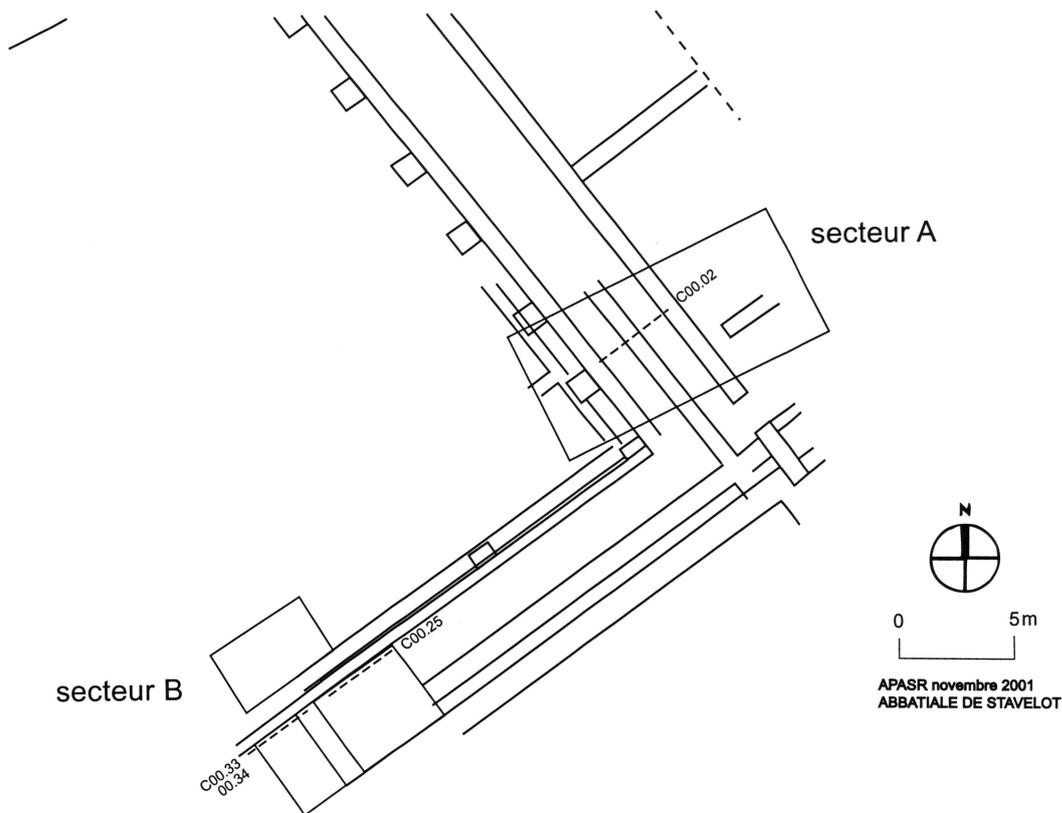


Fig. 2 - Stavelot : partie méridionale du jardin du cloître.
Localisation des secteurs A et B qui ont livré les artefacts mésolithiques et situation des coupes.

2. Contexte stratigraphique

Trois coupes sont présentées dans cette note (fig.2). Il s'agit de la coupe 00.02, située dans le secteur A (fig.3), et des coupes 00.33 et 00.25 du secteur B (fig.4 et 5). La numérotation des couches est celle utilisée sur le site par B. Lambotte. Leur description est présentée ci-dessous dans l'ordre chronologique. Remarquons que les couches correspondant aux périodes historiques (aménagement successifs en relation avec l'abbaye) ne seront pas décrites ici. Seules celles ayant fourni du matériel lithique seront citées.

Couche 00/02/01

Limon sableux beige présentant des traces d'hydroxydes de fer. Il s'agit d'un limon alluvial.

Couches 00/02/02 = 00/25/01

Cailloutis compact (éléments plurimillimétriques à pluricentimétriques), enrobé dans une matrice sableuse brunâtre. Les éléments grossiers sont fortement émoussés. Les éléments les plus aplatis présentent une orientation préférentielle (particulièrement visible sur les nombreuses petites plaquettes de «schistes»). Il s'agit d'un cailloutis fluvial (remplissage de chenal).

Couches 00/02/03 = 00/25/02 = 00/33/02

Limon argileux à argile limoneuse de couleur ocre orangé. Charge grossière hétérométrique (éléments millimétriques à pluricentimétriques ; quelques plus gros éléments atteignant 15 à 25 cm) relativement dispersée dans la matrice. Ces éléments grossiers sont très émoussés. Présence de bioturbations à l'origine de la présence dans cette couche de matériel mésolithique issu de la couche sus-jacente (00/25/04 et 00/33/04).

La coexistence d'une matrice fine et d'une charge grossière importante est incompatible avec un dépôt fluvial. Ce dépôt évoque une mise en place par solifluxion en contexte périglaciaire, comme celui récemment décrit par l'un de nous à Wéris (Toussaint et al., 2000). Dans cette hypothèse, les éléments grossiers trouveraient leur origine dans le remaniement de galets issus du démantèlement du poudingue de Malmédy, présent dans la région (Ozer & Pissart, 1983; Pahaut, 1973; Antun, 1954), voire dans le remaniement d'une ancienne terrasse située plus haut sur le versant. La nature des éléments grossiers (quartz et quartzites) n'apporte aucune indication supplémentaire. L'absence d'observation continue sur des surfaces importantes empêche toute reconstitution géométrique et limite l'interprétation à l'hypothèse formulée ci-dessus.

Couche 00/33/16

Argile limoneuse ocre orangé. Charge grossière centimétrique à pluricentimétrique, avec quelques éléments atteignant 10 cm. Il s'agit probablement aussi d'un dépôt de solifluxion.

Couches 00/25/04 = 00/33/04

Argile limoneuse brune à nombreux éléments grossiers émoussés hétérométriques (centimétriques à pluricentimétriques). Du matériel mésolithique y est dispersé dans la masse. Cette couche n'a été observée que dans le secteur B. La couleur semble héritée d'une humification en relation avec la couche sus-jacente (00/25/06 = 00/33/06).

La faible épaisseur du dépôt et l'absence de coupes importantes, en relation avec les perturbations médiévales postérieures, empêchent à nouveau l'obtention d'informations géométriques. Il n'est donc pas possible de trancher quant au mode de dépôt des sédiments de cette couche. La structure évoque plus un dépôt naturel, sans doute lié à un déplacement en masse, mais on ne peut écarter totalement la possibilité d'un remblais anthropique. La dispersion horizontale et verticale des artefacts mésolithiques est compatible avec les deux hypothèses. Quoiqu'il en soit, qu'il s'agisse de processus naturels ou anthropiques, le Mésolithique y est à l'état remanié.

Couches historiques

Dans le secteur A, les couches situées au-dessus de la couche 00/02/03 correspondent à divers aménagements d'époque carolingienne : nivellements (00/02/04, 05 et 06), hérisson de sol (00/02/07), tranchées d'implantation de mur (00/02/08, 09 et 10). La couche 00/02/04 (remblais) contenait du matériel mésolithique.

Les unités stratigraphiques du secteur B postérieures à la couche 00/33/04 (=00/25/04) traduisent elles aussi des événements historiques. Il s'agit d'abord d'aménagements du haut moyen âge : fosse (00/25/03), hérisson de sol (00/25/07 et 08), remblais (00/25/05 et 06; 00/33/06 et 17), occupation et/ou abandon (00/25/08 et 00/33/08); certaines de ces couches ont livré du matériel mésolithique (00/33/06 et 17; 00/25/03, 05 et 06). Ces aménagements sont suivis par d'autres, d'époques carolingienne et ottonienne (00/25/09 à 13 et 00/25/15 ; 00/33/09, 12, 13 et 19 à 21). Enfin, la couche 00/33/18 est une perturbation récente (XX^{ème} siècle) pour l'adduction d'eau.

3. Matériel lithique

Le nombre des artefacts lithiques récoltés dans les secteurs A et B du site abbatial de Stavelot s'élève à 369. Tous ont été trouvés en position secondaire,

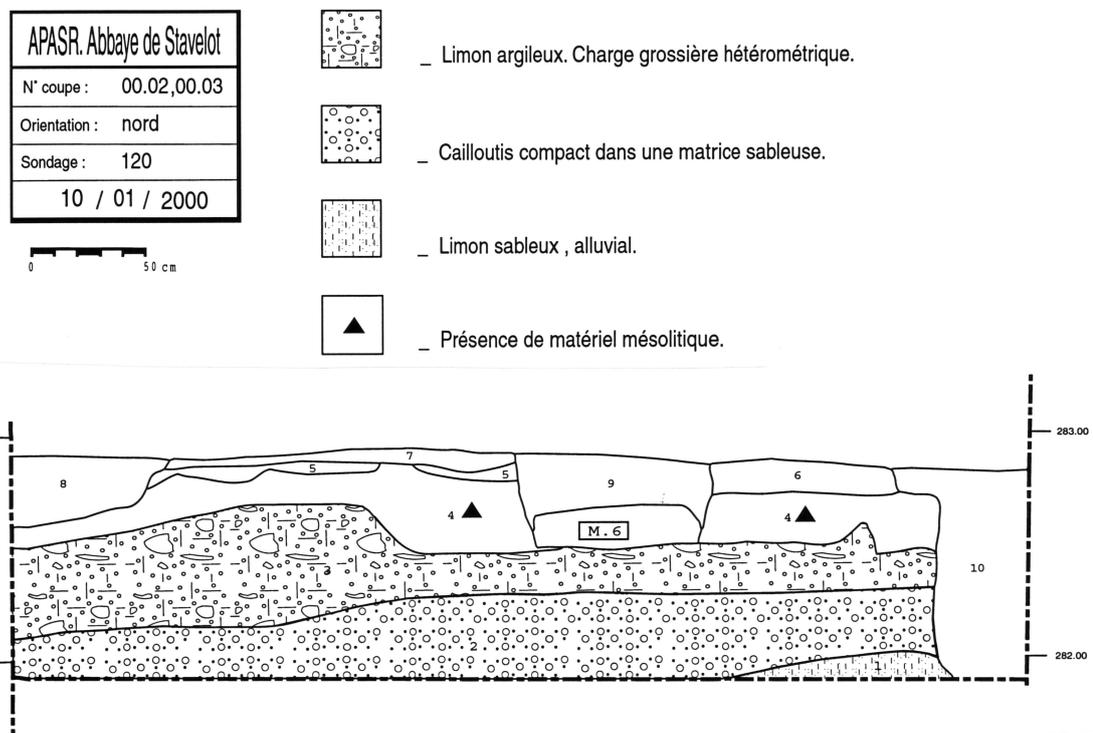


Fig. 3 - Stavelot : coupe 00/02 du secteur A. Les altitudes sont données par rapport au niveau de la mer.

APASR. Abbaye de Stavelot
 N° coupe : 00.33, 00.34
 Orientation : nord
 Sondage : 129
 10 / 01 / 2000

0 50 cm



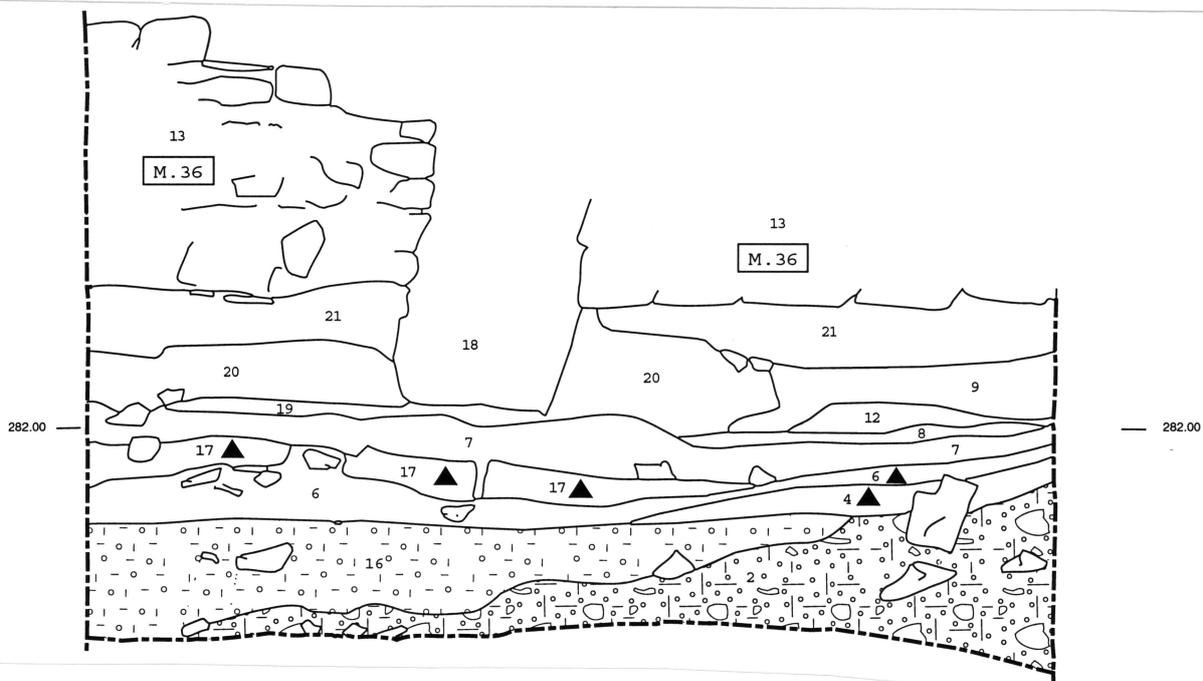
_ Argile limoneuse. Charge grossière assez fine.



_ Limon argileux. Charge grossière hétérométrique.



_ Présence de matériel mésolithique.



APASR. Abbaye de Stavelot
 N° coupe : 00.25
 Orientation : nord
 Sondage : 129
 15/05 / 2000

0 50 cm



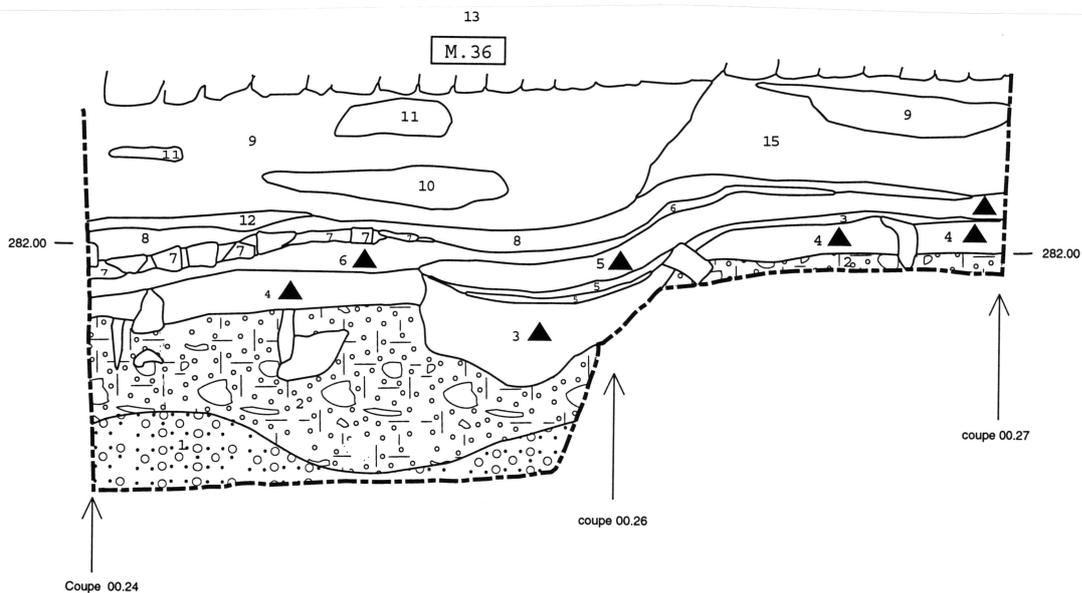
_ Limon argileux. Charge grossière hétérométrique.



_ Cailloutis compact dans une matrice sableuse.



_ Présence de matériel mésolithique.



remaniés soit au sein de contextes géologiquement en place (solifluxion), soit au sein de remblais anthropiques. Tenant compte de ces remarques, les commentaires présentés ci-dessous ont été volontairement limités à des considérations très générales et très succinctes, d'autant plus que les pièces typologiquement et technologiquement discriminantes du point de vue chrono-culturel sont rares. En dépit de l'existence de pièces patinées et de pièces non patinées, la pauvreté des données oblige à considérer l'entière de la collection d'un seul tenant, même si un mélange entre plusieurs industries différentes ne peut être exclu. Le tableau 1 reprend l'inventaire analytique de la collection par secteur et selon l'aspect «taphonomique» des artefacts (présence ou non d'une patine).

Le matériau utilisé est exclusivement du silex. La plupart du temps, celui-ci est non patiné et légèrement lustré. Parallèlement, quelques pièces se distinguent par la présence d'une patine blanche ou grise, parfois légère, et un aspect émoussé généralement prononcé. Les rares surfaces corticales observées sont altérées (émoussements des rognons bruts et/ou abrasions des artefacts lors de leur remaniement) tandis que quelques pièces présentent des paléo-surfaces lisses correspondant à d'anciens plans de fracture. L'ensemble de ces caractères soulignent l'acquisition de ce matériau en position secondaire (rognons bruts remaniés), vraisemblablement dans les environs immédiats du site, ainsi que les remaniements dont les artefacts ont fait l'objet après leur abandon.

Les produits bruts de débitage, éclats, lames et lamelles, constituent près des $\frac{3}{4}$ de la documentation. Le petit nombre de lames et lamelles entières n'autorise aucune étude statistique du point de vue des mensurations. Les mesures des largeurs et épaisseurs sont possibles mais elles restent inexactes pour les supports fracturés. Il faut noter l'allure générale irrégulière du débitage (arrêtes sinueuses et parallélisme rare), bien que certaines pièces tendent à une plus grande rectitude. Les nucléus, de petite dimension (entre 23 mm et 60 mm), sont épuisés, ce qui ne permet de dégager aucune information relative aux modalités du débitage.

L'outillage est principalement constitué d'éclats et de lamelles retouchés, encochés, tronqués et/ou denticulés, autant d'éléments qui, combinés à la présence de quelques perçoirs et grattoirs parmi lesquels un petit exemplaire à front circulaire (fig. 6a), semblent déterminer un fond domestique orienté vers l'écorçage

Fig. 4 (ci-contre, haut) - Stavelot : coupe 00/33 du secteur B. Les altitudes sont données par rapport au niveau de la mer.

Fig. 5 (ci-contre, bas) - Stavelot : coupe 00/25 du secteur B. Les altitudes sont données par rapport au niveau de la mer.

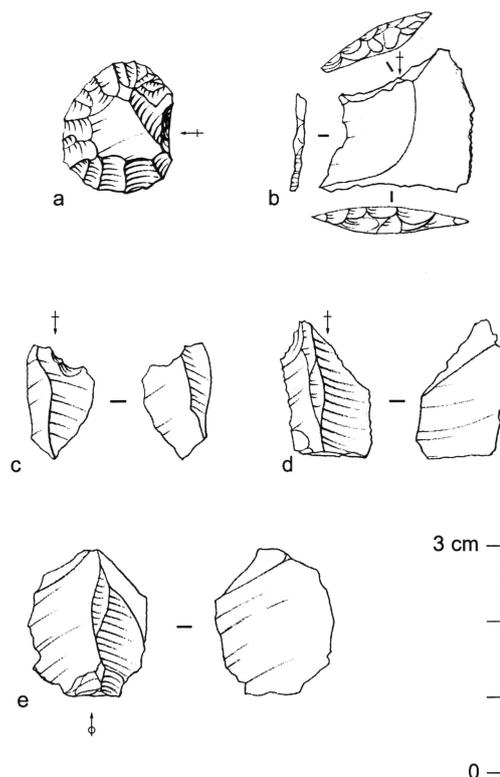


Fig. 6 - Stavelot : échantillon de l'industrie mésolithique : (a) grattoir à front circulaire, (b) trapèze ou armature à tranchant transversal, (c à e) microburins.

du bois végétal et le traitement des bois de cervidés. Eu égard à la position du matériel au sein de contextes remaniés, il est possible qu'une partie des pièces retouchées soit le fruit de processus naturels. La classe des armatures, traditionnellement considérée comme ayant une très forte charge sur le plan chrono-culturel, ne compte qu'un seul individu. Il s'agit d'une pièce dont la morphologie évoque celle d'une armature à tranchant transversal ou, peut-être, d'un trapèze rectangle atypique (fig. 6b). Parmi les déchets liés à la fabrication ou à l'utilisation de l'outillage, il faut mentionner l'existence de trois microburins (fig. 6c à 6e).

En l'absence de vestige faunique, un essai de datation absolue sur silex brûlé par la méthode de la thermoluminescence a été pris en charge par Nick Debenham (Quaternary TL Surveys, Nottingham, UK). Malheureusement, la température à laquelle la pièce (un perçoir de type zinken) a été chauffée s'est révélée insuffisante pour l'obtention d'un résultat.

4. Conclusion

Les artefacts mésolithiques mis au jour à l'abbaye Stavelot se retrouvent dans plusieurs couches des deux secteurs du site, distants d'une vingtaine de

| Stavelot - abbatiale | | | | |
|---|-------------------|---------------|-------------------|---------------|
| Catégories typologiques | Secteur A | | Secteur B | |
| | non patiné | patiné | non patiné | patiné |
| Nucléus | | | | |
| Nucléus à 1 plan de frappe prismatique | 1 | - | - | - |
| Nucléus à 2 plans de frappe prismatique angulaire | 1 | - | - | - |
| Nucléus à 2 plans de frappe orthogonaux | 1 | 1 | - | - |
| Total | 3 | 1 | - | - |
| Eclats bruts | | | | |
| Eclats non corticaux | 24 | 3 | 5 | 1 |
| Eclats semi corticaux | 8 | 6 | 5 | 4 |
| Eclats corticaux | 3 | 1 | 3 | 1 |
| Extrémités proximales d'éclats | 20 | 6 | 3 | 1 |
| Extrémités distales d'éclats | 46 | 9 | 16 | 5 |
| Esquilles | 5 | 1 | 1 | - |
| Total | 106 | 26 | 33 | 12 |
| Lame(lle)s brutes | | | | |
| Lame(lle)s entières | 5 | 1 | 2 | 7 |
| Lame(lle)s proximales | 9 | 5 | 3 | 3 |
| Lame(lle)s mésiales | 12 | 6 | 1 | - |
| Lame(lle)s distales | 6 | - | 1 | 2 |
| Lame(lle)s proximales/mésiales | 5 | 5 | 3 | 1 |
| Lame(lle)s mésiales/distales | 6 | 1 | 2 | 1 |
| Total | 43 | 18 | 12 | 14 |
| Produits de ravivage | | | | |
| Flancs axiaux | - | - | 1 | 1 |
| Flancs latéraux | 1 | 1 | - | - |
| Bords de frappe | 1 | 1 | - | - |
| Eclat à crête | 1 | - | - | - |
| Lame à crête | - | - | 1 | - |
| Total | 3 | 2 | 2 | 1 |
| Outils | | | | |
| Amature (trapèze à base décalée ou tranchant transversal ?) | 1 | - | - | - |
| Grattoir sur lame long | - | - | 1 | - |
| Grattoirs simples sur éclat | 1 | - | 1 | - |
| Grattoir à front débordant | - | - | - | 1 |
| Grattoir circulaire | - | - | 1 | - |
| Grattoir sur éclat cassé + encoche double | 1 | - | - | - |
| Eclats denticulés | 1 | - | 1 | 1 |
| Eclat denticulé et retouché | 1 | - | - | - |
| Eclat denticulé et esquillé | 1 | - | - | - |
| Eclats encochés | 7 | 1 | 3 | 2 |
| Eclats encochés et retouchés | 4 | 1 | - | - |
| Eclats retouchés | 9 | 5 | 2 | 3 |
| Eclats tronqués | 2 | - | - | - |
| Perçoir fins | 1 | - | - | - |
| Perçoirs gros | 1 | - | 1 | - |
| Lame(lle)s retouchées | 3 | 2 | 2 | - |
| Lame(lle) denticulée | - | 1 | - | - |
| Lame(lle)s encochées | 5 | - | 4 | - |
| Lame(lle) retouchée + denticulée + encochée | 1 | - | - | - |
| Lame(lle)s à troncature oblique | 4 | - | - | - |
| Lame(lle) à troncature oblique et concave | 1 | - | - | - |
| Lame(lle) à troncature très oblique | - | 1 | - | - |
| Lame(lle) à dos | 1 | - | - | - |
| Pièce esquillée | - | - | 1 | - |
| Total | 45 | 11 | 17 | 7 |
| Déchets outillage | | | | |
| Microburin proximal, encoche à gauche | - | 1 | - | - |
| Microburin distal, encoche à droite | 1 | - | - | - |
| Microburin distal, encoche à gauche | 1 | - | - | - |
| Fractures droites dans encoche | 2 | - | - | - |
| Chute de burin (?) | - | - | 1 | - |
| Chute autre | 1 | - | - | - |
| Total | 5 | 1 | 1 | - |
| Total général | 205 | 59 | 65 | 34 |
| Débris brûlés | 3 | | 3 | |

Tableau 1 - Stavelot : inventaire analytique des artefacts mésolithiques découverts dans les secteurs A et B du site abbatial de Stavelot.

mètres. Le secteur A livre du matériel dans une couche (00/02/04) clairement définie comme un remblai médiéval lié à une préparation de sol. Les éléments en position secondaire laissent cependant entrevoir la possibilité de retrouver une occupation en place dans un périmètre réduit. Le secteur B livre quant à lui du matériel essentiellement dans une couche (00/25/04 = 00/33/04). Si la position secondaire du matériel lithique ne fait aucun doute, la petite surface sur laquelle les observations ont été réalisées ne permet pas de trancher quant au mode de dépôt de ce sédiment (remblais ou processus de déplacement en masse). Le matériel se retrouve ponctuellement dans la couche directement sous-jacente (00/25/02 et 00/33/02) à cause de bioturbations bien visibles sur le terrain, ainsi que dans des couches situées plus haut (00/33/06 et 17 ; 00/25/03, 05 et 06), suite à des remaniements attribuables à l'occupation du haut moyen âge. L'ensemble de la collection lithique est donc dans une position secondaire, soit à cause de remaniements anthropiques (remblais), soit à cause de phénomènes géologiques (solifluxion).

Du point de vue du matériel lithique, la documentation étant peu abondante, peu représentative et récoltée en position secondaire, son interprétation reste très hypothétique. Les rares documents discriminants ne permettent ni attribution certaine, ni comparaison avec d'autres sites. Tout au plus faut-il signaler que l'allure générale du débitage, la présence de microburins et, peut-être, d'une armature trapézoïdale évoquent la période du Mésolithique, sans que plus de précision ne soit permise.

L'intérêt de ce gisement ne tient donc pas tant à la qualité de sa documentation archéologique qu'à sa découverte en soi. Dans une région encore très mal documentée en vestiges mésolithiques, à l'exception de quelques ramassages de surface, il souligne l'existence d'un potentiel quant à la mise au jour d'occupations de cette période, plus particulièrement en contexte de fond de vallée.

5. Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement l'équipe des fouilleurs de l'abbaye de Stavelot ainsi qu'Anne Mélon, dessinatrice au Service de l'Archéologie du MRW en province de Liège, qui a réalisé les dessins du matériel lithique. Nous remercions également Nick Debenham pour l'intérêt qu'il a bien voulu prêter à la problématique de la chronologie du site.

6. Bibliographie

ANTUN P., 1954. Chapitre IX. La période continentale postthercynienne : le poudingue de Malmédy et formations analogues. In : Fourmarier, P. (éd.), *Prodrome d'une description géologique de la Belgique*, Société Géologique de Belgique, Liège : 369-375.

LAMBOTTE B. & NEURAY B., 1997. Abbaye de Stavelot. In : Stavelot, Wellin, Logne. Une abbaye et ses domaines, Stavelot : 65-77.

LAMBOTTE B. & NEURAY B., 2000. Abbaye de Stavelot. Campagnes de fouilles 1998-1999. In : Léotard J.-M., Actes de la quatrième journée d'archéologie en Province de Liège : 141-147.

OZERA A. & PISSART A., 1983. *Le poudingue de Malmédy*. In : Robaszynski, F. et Dupuis, C. (éd.), *Belgique*. Guides géologiques régionaux. Masson : 86.

PAHAU P., 1973. Carte des sols de la Belgique. Texte explicatif de la planchette de Stavelot 160 W.

TOUSSAINT M., FRÉBUTTE C., PIRSON S., ANSLIJN J.-N., HUBERT F., MASY P., LAMBERMONT S., LACROIX P. & BEAUJEAN J.-F., 2000. Fouilles 1999 et 2000 à l'allée couverte de «Wéris I» (Durbuy, province de Luxembourg). *Notae Praehistoricae*, 20 : 177-196.

Bernard Lambotte
Centre stavelotain d'Archéologie
Abbaye de Stavelot
4970 Stavelot
Bernard.Lambotte@worldonline.be

Stéphane Pirson
Association wallonne d'Etudes mégalithiques
Pierre van der Sloot
Institut archéologique liégeois
c/o Serv. de l'Archéo. du MRW en prov. de Liège
62, av. des Tilleuls
4000 Liège
stephane.pirson@advalvas.be
inst.archeo@win.be

Ignacio López Bayón
Archéozone
43, rue de l'Université
4000 Liège